

La “manne” des JO ?

Bernard Salanié

22 février 2005

La classe politique et journalistique rassemblée crie haro sur les syndicalistes qui ont eu l'idée notoirement antifrançaise de défiler à Paris le jour où le Comité International Olympique vient inspecter le dossier de Paris pour l'organisation des Jeux Olympiques 2012. Le prestige de la France est touché ; mais, plus grave (au moins pour un économiste), on risque de mettre en péril les “35 milliards d'euros et 42 000 emplois durables” que nous promet Arnaud Lagardère, promu chef-supporter-patronal de l'événement par le COJO (Comité d'Organisation des JO). Qu'en est-il réellement ?

Certains chiffres sont tellement exagérés qu'ils en deviennent risibles. 35 milliards d'euros, c'est 2% de la richesse produite par la France en un an. L'idée qu'un investissement de 5 milliards d'euros (selon les prévisions) puisse en rapporter 35 ne résiste pas à l'examen. Quant à ces 42 000 emplois “durables”, je serais curieux de savoir quelles fonctions ils vont bien remplir une fois que les lampions se seront éteints¹. Sur le fond, ce que les économistes appellent l'analyse coûts-bénéfices des JO reste à mener. Les précédents ne sont toutefois pas très encourageants.

Selon le gouvernement grec, les Jeux d'Athènes auront finalement coûté 8,8 milliards d'euros. Il y a là un utile avertissement : le coût originellement budgété était deux fois plus faible. Il est vrai qu'il s'agissait de la Grèce, et que la France, patrie du Crédit Lyonnais et du Concorde, est bien connue pour sa gestion rigoureuse des deniers publics. . . 8,8 milliards d'euros, c'est environ 5% du PIB annuel grec : chaque salarié grec a donc travaillé environ trois semaines au profit de l'organisation des JO d'été 2004. Qu'y a-t-il gagné, en termes strictement économiques ? Les ventes de tickets à des étrangers sont loin de faire le compte, pas plus que les recettes du tourisme induit. Environ 1,5 milliards d'euros ont été consacrés par l'État grec à maintenir la sécurité sur et autour des sites ; il s'agit clairement d'une dépense sans bénéfices durables. (Le COJO ne prévoit d'y consacrer que 89 512 euros, ce qui signifie simplement que l'État français, c'est-à-dire le contribuable, paiera ce qu'il faudra).

En définitive, les Grecs ont payé très cher une remise à niveau de leurs infrastructures. Certaines de ces dépenses (pour les routes ou les aéroports) étaient les bienvenues ; mais elles auraient sans doute été réalisées tôt ou tard. Croit-on vraiment qu'une opération de travaux publics socialement non rentable le

¹L'idée que les dépenses publiques se justifiaient en raison de leur capacité à “créer” des emplois est un mythe plus commun, qui mériterait un examen approfondi.

devient subitement parce que quelques milliers de visiteurs supplémentaires vont l'utiliser une seule fois ? De plus, une grosse part des dépenses d'infrastructures a été consacrée à des installations sportives, qui ne servent pas si souvent—qu'on pense au Stade de France, dont la construction a coûté environ 250 millions d'euros à l'État, et qui n'est utilisé qu'une douzaine de fois par an.

L'expérience passée montre à l'envi que chaque ville ou gouvernement qui se prépare à accueillir un grand événement sportif en sous-estime les coûts et en sur-estime les bénéfices. Le budget équilibré à 2,2 milliards d'euros que nous promet le COJO n'a pas grande signification : il ne prend pas en compte les dépenses des administrations publiques. Celles-ci sont évaluées, par exemple, à un milliard d'euros pour le Village Olympique ; mais des éléments cruciaux comme la sécurité (voir plus haut) sont passés sous silence.

Qu'importe ? me dira-t-on. La France est riche et peut bien se permettre d'organiser les JO de temps à autre. Ça fera plaisir à ses sportifs (encore que la majorité d'entre eux seront devant leur télévision, que les Jeux soient à Paris ou à Londres), à ses hôteliers, à ses constructeurs, et certainement à ses hommes politiques—l'“effet de halo” de ce genre d'événement n'est plus à démontrer. Ceci dit, si la France est riche, elle pourrait aussi consacrer son argent à améliorer le fonctionnement de sa justice, à construire des logements sociaux, ou à aider le Tiers Monde. Tous ces choix sont légitimes ; mais ils devraient se fonder sur une analyse sérieuse des coûts et des bénéfices.

Pour conclure, notons que l'éventuelle organisation des Jeux 2012 à Paris soulève aussi des questions d'équité. Paris, la ville la plus visitée du monde et la plus riche de France, a-t-elle vraiment besoin de ce nouveau coup de projecteur ? Je suggère un autre mot d'ordre : les Jeux au Larzac !